

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale, le ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 22 juillet 2019 portant création de la mention Motonautisme et disciplines associées du BPJEPS, spécialité Educateur sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 19 novembre 2024 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Educateur sportif mention Motonautisme et disciplines associées est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Civilité	Nom	Prénom
Monsieur	BACHA	Nino
Monsieur	BESSIERE	Pierre
Monsieur	BIGOT	Mathis
Monsieur	BILY	Titouan
Monsieur	BLANQUET	Julien
Madame	BONNÉCARRERE	Coline
Monsieur	BOURSIER	Théo
Monsieur	BOUVET	Mehdi
Monsieur	BRIONES	Marceau
Madame	CARCELES	Katy
Madame	CARLE	Amelie
Monsieur	CARRERE	Nicolas
Monsieur	CHABALLIER	Antoine
Monsieur	CHAILLOU	Léo
Monsieur	DALIX	Tristan
Madame	DESCAMPS	Odelin
Monsieur	DESROCHE	Raphaël
Monsieur	DESSEAUX	Frédéric
Monsieur	FORNEY CHARLET	Tavaé
Monsieur	GRACIET	Clément
Madame	GRIGNON	Estelle
Monsieur	GUENNEC	Cyril
Monsieur	GUERIN	Alexis
Monsieur	GUILPAIN	Julien

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Monsieur HAMON	Julien
Monsieur HARBEUMONT	Maxence
Madame HILLAIRET	Laury
Monsieur HORIE	Satya
Monsieur KNANI	Bilel
Monsieur LANGLOIS	Arthur
Monsieur LARGANT	Valentin
Monsieur LHUILLIER	Alexandre
Monsieur MAZET	Alexandre
Monsieur NOIROT	Valentin
Monsieur PETIT	Jules
Monsieur POLLE	Valentin
Monsieur POULAIN	Anthony
Monsieur RIBERE	Tom
Monsieur SOUILA	Samuel
Monsieur STOKI	Romain
Monsieur TAEA	Tamau'i
Monsieur THIEBAUGEORGES	Yanis
Monsieur VICHARD	Rémi

Article 2. - La rectrice de région académique Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 19/11/2024

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités, et par délégation,
Conseillère d'Animation Sportive




Emmanuelle DJADJO